

DELEGATION DE Monsieur Joël SOLARI

D-2015/609**Attribution subventions. Mission Handicap.**

Monsieur Joël SOLARI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Il s'agit de favoriser l'intégration dans la vie de la cité de ces personnes notamment au travers d'actions ayant trait :

- à la sensibilisation aux handicaps et aux actions en faveur du mieux-vivre ensemble,
- au développement de l'accès à la culture.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la mission handicap d'un montant de 17 100 euros dont reste à affecter 3 000 euros. Je vous propose de procéder à l'affectation d'une partie de ces crédits disponibles en faveur des associations ci-dessous.

Association	Objet	Montant
Association des donneurs de voix	Enregistrement audio de livres à destination des personnes atteintes de cécité totale ou partielle	500 €
Une place pour toi	Donner accès à la culture et aux loisirs aux personnes défavorisées et en situation de handicap	500 €
France Parkinson	Aide aux personnes atteintes de la maladie et à leur entourage	500 €
Total		1 500 €

Cette dépense est prévue au budget de l'année 2015 - Opération P1470004 Handicap - compte 6574 - Fonction 521.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser ces subventions.

ADOpte A L'UNANIMITE